

Le nouveau programme d'actions de
prévention des inondations

PAPI 3

Bassin versant du Vistre

EST EN COURS D'ÉLABORATION !



Venez proposer des améliorations au
programme d'actions sur :

WWW.PAPI3.VISTRE-VISTRENQUE.FR

EPTB VISTRE
VISTRENQUE



Le risque d'inondation

Le territoire impacté s'étend sur le périmètre couvert par le **Vistre** et ses affluents ainsi que par les cours d'eau des **Costières orientales** qui s'écoulent vers le canal du Rhône à Sète.



Ce territoire est **particulièrement exposé au risque inondation**. Son histoire est parsemée d'événements ayant marqué les mémoires comme les crues de 1988, 2002, 2005 ou plus récemment 2014.

Il est estimé qu'en cas de crue majeure, l'inondation toucherait environ :



30%
du territoire



1 personne sur 3
soit plus de 90.000 personnes



Près de 50%
des logements



1 entreprise sur 2
soit près de 8.000 entreprises
et 45.000 emplois

Le PAPI 3 Vistre

Le PAPI 3 Vistre s'inscrit dans la continuité de précédents dispositifs déjà engagés : les PAPI I et II Nîmes et PAPI 1 et 2 Vistre.

SES GRANDES CARACTÉRISTIQUES PRÉVISIONNELLES



Bassins versants
du Vistre et des
coteaux des
Costières



89 actions



2022 à 2028



116,5 M€



Porté par l'EPTB Vistre Vistrenque
avec l'appui de la Communauté
d'Agglomération Nîmes Métropole

LA DÉMARCHE PAPI

L'élaboration du PAPI 3 Vistre est un processus comportant **trois étapes** permettant d'aboutir à un **projet cohérent et partagé**.



Le diagnostic du
risque



La stratégie



Le programme
d'actions

Qu'est ce qu'un PAPI ?

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations ou PAPI est un dispositif instauré en 2002 par l'État. Il a pour objectif de **réduire durablement les conséquences et les dommages qu'ont les inondations** sur les personnes, les biens et les activités économiques d'un territoire.

UN PARTENARIAT ENTRE LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET L'ÉTAT



Des actions cohérentes sur l'ensemble du territoire du PAPI



Un financement assuré par l'ensemble des partenaires, dont l'État



Une mutualisation des moyens humains, techniques et financiers

Les actions d'un PAPI sont réparties selon 7 axes de travail de manière à **agir sur l'ensemble des facettes de la gestion du risque inondation.**



Votre avis nous intéresse !

L'élaboration du PAPI 3 Vistre implique de nombreux acteurs locaux afin d'aboutir à un **projet cohérent, partagé et répondant aux attentes du plus grand nombre**. C'est également pour répondre à cet objectif qu'est organisée une **concertation publique**. Cette concertation est une étape importante qui permet de **recueillir votre avis** !

Pourquoi participer ?



Pour donner votre avis sur le programme d'actions proposé.

Cette concertation vous permet également de proposer des actions complémentaires qui vous sembleraient pertinentes.

Comment participer ?

Du 10 avril au 10 mai, en vous rendant sur le site : www.papi3.vistre-vistrenque.fr

Celui-ci contient toutes les informations relatives au PAPI 3 Vistre ainsi qu'une page dédiée à la concertation.



Et après ?



L'ensemble des retours et commentaires recueillis lors de la concertation seront pris en compte au mieux dans la finalisation du PAPI 3 Vistre. Suite à la phase de concertation, un bilan synthétique sera rendu public sur le site www.papi3.vistre-vistrenque.fr.



Contact

EPTB Vistre Vistrenque

☎ 04 66 84 55 11

✉ concertation@vistre-vistrenque.fr

📍 7 avenue de la Dame
Zone euro 2000
30132 Caissargues

Rendez-vous sur :

WWW.PAPI3.VISTRE-VISTRENQUE.FR



Les partenaires financiers du PAPI

